

Adopté le :21 octobre 2022.....

Date de mise en ligne :25 octobre 2022.....

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 septembre 2022 à 20h00 à la mairie

Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc

Membres présents : Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr Pierre JOLY.

Membres excusés : Mme SAUVAGE Tatiana pouvoir donné à Mme BUSI Maryline, Mme DUCROT Isabelle, Mr BORGE Anthony.

Secrétaire de séance : Mme Magali PELLETIER

Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali

La séance est ouverte à 20h00.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de septembre - Désignation de la secrétaire de séance - Retrait délibération de juillet « Commission Appels d'Offre » - Approbation rapport CLECT – Projet Commercial – Dématérialisation Marchés Publics – My City Pocket – Parc naturel Régional – Commission sécurité église – Procédures expulsions locataires - Subventions (Foyer Rural, Cantine, Imagine, Groupement Foot « Portes du Jura ») - Commissions (Scolaire, Matériel, Bâtiments, Voirie, Actions sociales, Communication, Affouages) - Questions diverses (EPAGE, Ambroisie, Terrain vers le lavoir, Réunion des commerçants, artisans et associations, ADEB, Conseil des jeunes, Imagine) - Invitations diverses - Vie communale

- **Visite du logement 1^{er} étage bâtiment LUZY**

Monsieur le Maire invite le conseil à visiter l'appartement, les travaux étant terminés.

- **Adoption du procès-verbal du conseil de juillet**

Monsieur le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Désignation de la secrétaire de séance**

Monsieur le Maire nomme Mme PELLETIER Magali comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Retrait de la délibération du 22 juillet 2022 « Désignation des membres de la commission Appel d'Offres »**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le code général des collectivités territoriales qui fixe les règles de composition de la CAO, ne comporte plus de disposition traitant du remplacement des membres de la CAO depuis que le code des marchés publics a été abrogé. Concernant le remplacement des membres de la CAO, titulaires ou suppléants, le ministère de l'intérieur préconise que chaque acheteur définisse les règles, étant entendu d'une nouvelle élection des membres de la CAO ne serait nécessaire qu'après épuisement d'une liste de titulaires et suppléants, empêchant ainsi la commission de siéger valablement.

De ce fait, il convient de retirer la délibération du 22 juillet concernant la « désignation des membres de la commission Appel d'offres » et propose aux membres un règlement intérieur qui fixerait les principes de fonctionnement de la CAO.

Après délibération, le conseil accepte de retirer la délibération prise le 22 juillet 2022 « Désignation des membres de la commission Appel d'Offres » et adopte à 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

Monsieur le Maire présente le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et la Commission d'Ouverture des Plis aux membres, ceux-ci l'adoptent à 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Approbation du rapport de la CLECT**

Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT du 27 Avril 2022 définissant les charges nettes transférées et le périmètre des nouveaux transferts de compétence sur l'année 2022, demande au conseil de se prononcer. Le conseil municipal approuve par 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, le rapport définitif 2022 de la CLECT et les montants des attributions de compensation définitifs tels qu'établis dans le rapport définitif 2022 de la CLECT.

- **Espace de la Forge – Modalités de remise des prestations des candidats à la maîtrise d'œuvre.**

Monsieur le Maire présente la dernière note d'opportunité aux membres. Monsieur le Maire informe qu'il convient d'organiser une consultation de maîtrise d'œuvre avec remise de prestations, la nécessité de former une commission spécifique chargée d'émettre un avis sur les candidatures et sur les prestations et de fixer le montant de la prime allouée aux candidats admis à remettre une prestation. La commission sera constituée des personnes suivantes :

Le Maire et son représentant en cas d'absence Mr TABOURET Christophe

Des personnes qualifiées : Mme GUEZENEC Lucie en qualité d'architecte

Mr VILFROY Aurélien en qualité d'ingénieur en efficacité énergétique du bâtiment

Mr MANECY Flavien en qualité d'ingénieur

Membres Titulaires : Mr ESCAICH Patrick, Mr PIRAT Sébastien

Membres Suppléants : Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline

Fixe à 3 minimum le nombre de candidats admis à remettre une prestation et fixe le montant de la prime à 5000€ H.T. pour chacun des candidats admis à remettre une prestation sauf insuffisance ou non-conformité de la prestation remise.

Le conseil municipal approuve par 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Dématérialisation des Marchés Publics**

Monsieur le Maire informe que ARNiA, Agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle (ex Territoires Numériques Bourgogne/ Franche-Comté) est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) chargé d'une mission d'intérêt général à but non lucratif, pourrait nous accompagner pour les marchés publics et la dématérialisation de ceux-ci.

Il est proposé à la commune de Dommartin-les- Cuiseaux :

- d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public ayant pour objet de développer une plateforme de services numériques fournis aux usagers (particuliers, entreprises, associations...) par l'ensemble des organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public, dans une perspective de modernisation de l'administration et d'amélioration de l'accès aux services publics.

- l'adhésion prendra effet à partir du 1^{er} octobre 2022 pour un montant de 50€ d'adhésion H.T. plus l'offre services de base à 781.44€ H.T. qui sera proratisée.

- de désigner Monsieur Jean-Luc VILLEMAIRE, en tant que représentant pour siéger au sein de l'assemblée générale du GIP, et Monsieur Christophe TABOURET, en tant que membre suppléant.

Les membres sont favorables à 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **ElanCité – My City Pocket**

Monsieur le Maire informe de la cession de la commercialisation et de la maintenance de l'application My City Pocket au 1er janvier 2023. Le fournisseur s'est associé au leader du marché de la communication municipale « PANNEAUPOCKET » et propose des tarifs préférentiels.

Le conseil propose à 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, de souscrire à PANNEAU POCKET pour 3 ans pour 130€ par an soit 390€ au lieu de 560€.

- **Parc Naturel Régional**

Monsieur le Maire présente le diaporama concernant le projet du Parc Naturel Régional.

- **Commission de sécurité de l'église**

Monsieur le Maire informe du retour de la commission sécurité de juillet de l'église. Plusieurs points sont à revoir :

- L'installation d'une alarme de type 4,
- L'issue de secours n° 3 n'est pas conforme
- L'établissement n'est pas équipé dans un DAE
- La grande porte n'ouvre pas dans le bon sens
- La chaufferie n'est pas conforme
- diverses remarques.

Cependant la commission a émis un avis favorable.

Le conseil décide de contacter des entreprises extérieures afin de trouver des solutions.

- **Procédure expulsions locataires**

Monsieur le Maire rappelle que des locataires avaient des impayés. La dette a diminué, la procédure continue jusqu'à épuisement de la dette.

- **Demande de subventions**

▪ **Foyer Rural**

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé de verser une subvention exceptionnelle au Foyer Rural de Dommartin pour le feu d'artifice lors de la fête patronale de 3000€. Le feu d'artifice ayant eu lieu, il convient de verser cette subvention. Le conseil est favorable à 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention

- **Cantine scolaire**

Monsieur le Maire rappelle que la cantine est en déficit de 4200€ pour l'année scolaire 2021/2022, les communes de Condal et Dommartin avaient évoqué dernièrement de prendre en charge ce déficit. Le conseil accepte de verser 2100€ à la cantine.

Le conseil décide à 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, de verser 2100€ à la cantine.

- **Imagine**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu d'Imagine, pour une demande de subvention pour l'organisation de la « Marche dorée » du 25 septembre.

Le conseil décide de verser 100€ à Imagine, à 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Groupement de Foot « Portes du Jura »**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courriel reçu du groupement de Foot « Portes du Jura » pour une demande de subvention pour financer un album photos.

Le conseil décide de verser à 60€ à 12 Pour dont 1 pouvoir (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana (pouvoir donné à Mme BUSI Maryline), Mme RICHARD Camille, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention

- **Commissions**

- **Scolaire**

Rentrée : 95 élèves sur RPI. Dommartin Mme OUDOT 16 (TPS, PS et MS) Mme DELIANCE 15 (MS et GS) Mme PLAT 20 (CP et CE1) et à Condal Mme MOREY 19 (CE1 et CE2) et Mme GANNAT 25 (CM1 et CM2)

Cantine : Monsieur Le Maire informe qu'à la suite de plusieurs réunions entre la cantine et les 2 communes. Il a été évoqué les sujets suivants : Frais d'analyses et achats divers soit environ 1600€ soit pris en charge par chacune des communes et que le salaire de la personne qui surveille le temps méridien soit pris en charge par la commune et non plus par l'association. Le conseil est favorable et accepte de mettre en place ceci au 1^{er} septembre 2022.

Monsieur TABOURET Christophe relate les divers points abordés lors de l'Assemblée Générale de la cantine. Concernant la relance des manifestations, une choucroute à emporter et concours de pétanque le 15 octobre, une soirée dansante costumée le samedi 4 mars.

Garderie : Monsieur le Maire informe que le personnel souhaitait acquérir un mini four, pour pouvoir faire des activités pâtisseries à la garderie. Le conseil accepte.

- **Matériel**

Monsieur TABOURET Christophe informe que l'épareuse n'est toujours pas arrivée. Le fournisseur nous propose de nous prêter une épareuse pour faire l'élagage.

Le compresseur est HS, le conseil accepte de le remplacer.

- **Bâtiments**

Ecole : Monsieur FERRIER Jean-Pierre donne lecture du devis de SAS GLASS CONTRUCTION pour remplacer un châssis fixe à 900€, un autre pour 350€, pose et livraison 700€ soit un total de 1950€ H.T.

Le conseil accepte.

Ateliers municipaux : Monsieur le Maire informe d'un devis de SDAI de 1627.63€ TTC pour l'installation de 2 caméras, 1 enregistreur, en complément de l'alarme déjà en place aux ateliers. Le conseil refuse à l'unanimité de faire cet investissement.

Plonge salle des fêtes : Un devis va être demandé pour remplacer le châssis fixe de la plonge, par un châssis avec oscillo battant.

VMC salle des fêtes : Monsieur PIRAT Sébastien informe qu'Aldes est intervenu pour changer la carte électronique, mais ce n'était pas la bonne carte. Ils doivent revenir début octobre.

Appartement bâtiment LUZY : La cabine de douche est commandée, la porte coulissante est à changer ou à remettre avec un miroir et les volets pour les velux vont être commandés.

Toit école : Les travaux sont terminés. Reste à voir pour un devis pour traiter la charpente du toit.

- **Voirie**

Travaux de soutènement à la Liambe : Monsieur TABOURET Christophe relate la réunion avec l'agence Française de la biodiversité, en présence de Monsieur JOLY Pierre, président de l'Association Foncière de Remembrement.

Travaux voirie : Les travaux de réfection sont terminés.

Chemin de l'Alambic : Les travaux pour le fossé sont terminés.

- **Actions sociales**

La commission va se réunir le 27 septembre à 19h00.

- **Communication**

La commission va se réunir le lundi 10 octobre à 19h00.

- **Affouages**

La procédure affouages va être lancée en octobre.

- **Questions diverses :**

- **EPAGE**

Monsieur MALIN Jacky est le représentant à l'EPAGE.

- **Correspondant Ambroisie auprès de BLI**

Madame PELLETIER Magali est la représentante Ambroisie auprès de BLI.

- **Terrain vers lavoir**

Nous sommes en attente de la réponse du propriétaire après l'offre d'achat faite.

- **Réunion des commerçants, artisans et associations**

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la réunion avec les commerçants, artisans et les associations, la manifestation aura lieu le 22 avril. Prochaine réunion prévue en janvier.

- **Courrier ADEB**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'ADEB adressé à l'APRR.

- **Conseil des jeunes**

Madame BUSI Maryline soumet l'idée de faire un conseil des jeunes. Propose de lancer un sondage auprès des jeunes de 10 à 17 ans. 3 Réunions par an.

- **Imagine**

Madame BUSI Maryline informe que l'association Imagine, n'aura plus de salle à partir de fin novembre, puisque la salle des fêtes de Varennes St Sauveur va être en travaux. Les cours, lundi 1h, le mardi 3h, le mercredi 4h, le jeudi de 16h45 à 23h00. Le conseil est d'accord pour le prêt le lundi de la salle multi activités et le mardi et le mercredi pour la salle des fêtes (sans chauffage) mais pas le jeudi.

- **Invitations diverses**

Présence pour bornage au Meix Juvin, le lundi 26 septembre à 14h30 : Jacky MALIN

Assemblée générale FOYER de La source, le samedi 15 octobre : personne ne pourra assister

Gendarmerie de Louhans : le mardi 4 octobre à 10h30 : personne ne pourra assister

- **Vie communale**

- 1 Décès de Mr BLANCHARD Jean-Pierre
- 1 naissance d'Alba MANIGAND
- Le prochain conseil est fixé au 21 octobre à 20h00

La séance est close à 23h15

Secrétaire de séance,
PELLETIER Magali



Monsieur le Maire,
VILLEMAIRE Jean-Luc

